

VAL DE SOMME

Un habitat à mieux adapter

Le territoire attire, mais l'habitat n'est plus adapté aux modes de vie des jeunes et des seniors. Des pistes sont à l'étude.

Nous allons entamer plusieurs mois d'actions sur l'habitat, c'est un enjeu important pour notre territoire », a déclaré Alain Babaut, président de la Communauté de communes du Val de Somme, après une matinée de travail qui a réuni les élus des communes, le Syndicat mixte du Grand Amiénois et le Cabinet Spire.

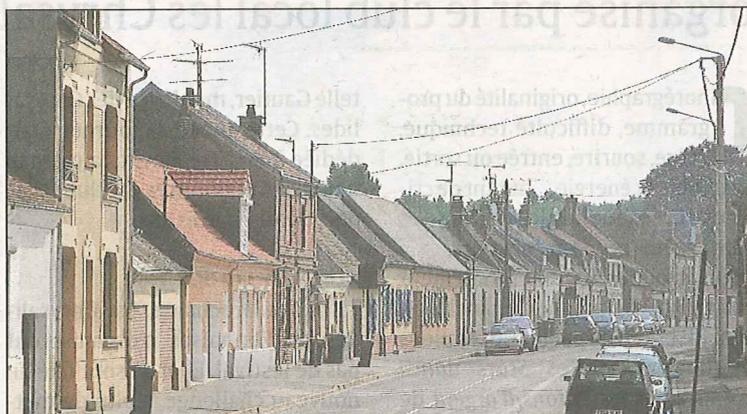
Si le diagnostic montre l'attractivité du territoire, le constat a révélé un manque de logements adaptés sur le territoire, en particulier pour les jeunes et pour les personnes âgées.

D'un côté, les jeunes partent travailler à Amiens en voulant vivre dans le secteur de Corbie, mais ne trouvent pas de logement locatif.

De l'autre côté, les personnes âgées sont attachées à leur village mais elles sont obligées de vivre avec de petites retraites dans de grandes maisons énergivores souvent mal adaptées.

Les responsables présents comme ceux de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), ont montré toutes les possibilités de financement pour « habiter mieux ».

Des aides sont prévues -par exemple- pour isoler les logements et réduire ainsi les factures de chauffage, et des conseillers suivent gratuitement les dossiers et les travaux. Les maires ou un réfé-



Une des pistes est la construction d'ensembles intergénérationnels de plain-pied.

« Des maisons sur trois étages sont transformées en trois appartements de deux pièces »

Alain Babaut

rent communal pourraient servir de relais pour mieux faire connaître ces dispositifs.

Une stratégie possible serait la construction d'ensembles de logements intergénérationnels, de plain-pied, pouvant accueillir les jeunes et les personnes âgées.

Alain Babaut a aussi évoqué les logements indignes : « des maisons

sur trois étages sont transformées en trois appartements de deux pièces. Cela pose très vite des problèmes de vie quotidienne ». Les responsables de l'étude ont aussi montré que le parc privé de logements locatifs était relativement ancien et que des aides existaient aussi.

En revanche, Corbie dispose du parc locatif social le plus important parmi les communautés de communes du pays du Grand Amiénois avec 756 logements sociaux. Face à l'intérêt des maires pour toutes les questions soulevées et pour mener une action cohérente sur la Communauté de communes, différentes interventions des organismes d'aide au logement seront programmées en introduction des prochains conseils communautaires.